

**PROCÈS-VERBAL**  
de la réunion du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Bon-Pasteur  
le 25 janvier 2021 à 18h30, par Teams

	<b>Sont présents :</b>	<b>Sont absents :</b>
Représentants des parents :	Caron, Magalie Desrosiers, Karine Jalbert, Michèle  Rioux, Sophie	    Pouliot, Pascale
Représentants des enseignants :	Bourgault, Karine Mallet, Nadine St-Pierre, Éric	
Représentant de la direction :	Nadeau, Lucie	
Représentant du personnel de soutien :	Gagnon, Isabelle	
Représentante des professionnels :	Ouellet, Johanne	
Représentants des élèves :	Postras, Aurélie Thériault, Louis	
Représentante de la communauté :	Bélanger, Martine Lamarre, Marjorie	

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Madame Nadeau souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Johanne Ouellet **propose, appuyée par** Karine Desrosiers, **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

**Résolu** à l'unanimité

**Adopté**

**1-CE-2021-01-25**



### 3. Dispense de lecture, suivi et approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020.

#### Suivis

**Point 5** — M. Éric St-Pierre spécifie que le transfert du montant de 150 \$ du surplus libre non affectés du fond 2 vers 251-ROBOT n'est plus nécessaire puisque nous sommes en attente d'un montant de 3 000,00 \$ de la fondation Desjardins. Nous avons également reçu le montant de 850,00 \$ de M. Martin Beaulieu, de chez Ouellet Canada.

**Point 14.1** — Mme Nadeau spécifie que ce n'est pas dans tous les locaux de l'école, mais seulement certains locaux qui ont un taux de CO<sub>2</sub> plus élevé et nécessite donc une ouverture lorsqu'il y a plusieurs élèves.

M. Éric St-Pierre **propose, appuyé** par Mme Sophie Rioux, **d'approuver** le procès-verbal du 7 décembre 2020, tel que présenté.

Résolu à l'unanimité

Approuvé.

2-CE-2021-01-25

### 4. Période de questions réservée au public (10 minutes)

Aucune question du public.

### 5. Suivi budgétaire 2020-2021

Madame Nadeau présente le budget au 31 décembre 2020.

### 6. Code de vie 2021-2022

Mme Nadeau présente les modifications apportées au code de vie avec l'équipe-école. Elle présente quelques points dont :

**Point 3.6** — L'élève doit remettre ses appareils électroniques à l'endroit désigné dès son arrivée en classe, en début de période. Ceci est déjà en application.

Nouveauté : Il y a maintenant un appel automatisé qui se fait après chaque période, pour les élèves qui sont absents lors de la prise des présences par les enseignants.

Mme Magalie Caron **propose, appuyée** par Mme Sophie Rioux, **d'approuver** le code de vie de l'école secondaire Bon-Pasteur pour l'année 2021-2022, tel que présenté.

Résolu à l'unanimité

Approuvé

3-CE-2021-01-25



## **7. Programmes pédagogiques particuliers**

Mme Nadeau mentionne que des feuillets publicitaires pour la présentation des profils particuliers, soit Multiarts, Techno-sciences et Multisports ainsi que le profil Langue anglais accéléré, ont été réalisés et seront distribués aux élèves de 6<sup>e</sup> année des écoles primaires et aux élèves qui sont actuellement en 1<sup>er</sup> secondaire.

Mme Marie-Josée Paradis fera une tournée « virtuelle » des écoles primaires pour expliquer les différents profils qui seront offert à l'école. Mme Nadeau rappelle que la période d'inscription est du 1<sup>er</sup> au 12 février.

## **8. Programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement d'horaire ou un déplacement à l'extérieur de l'école (art.87)**

Étant donné le contexte actuel, aucune sortie est prévue pour l'instant. Il n'y a donc pas de changement d'horaire ni de déplacement à l'extérieur de l'école.

## **9. Critères d'inscription lorsqu'une école excède sa capacité d'accueil**

Mme Nadeau présente les critères d'inscription pendant « la période officielle d'inscription ». Les demandes hors secteur seront traitées à la période désignée, soit du 1<sup>er</sup> au 12 février. Si le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, l'inscription se fait selon les critères déterminés par le centre de services, après consultation du comité de parents. Mme Nadeau fait la lecture des 4 critères.

1. L'élève du secteur habituel de fréquentation de cette école ayant complété sa demande d'inscription;
2. L'élève en transfert administratif en raison des services offerts à cette école (ex. : maternelle 5 ans, classe d'adaptation scolaire);
3. L'élève hors secteur dont un frère ou une sœur est déjà inscrit et fréquente cette école;
4. L'élève hors secteur ayant fait un choix d'école autre que celle de son secteur habituel de fréquentation.

## **10. Bons coups de l'école secondaire Bon-Pasteur**

Mme Nadeau présente les bons coups de l'école secondaire Bon-Pasteur.

1. Coup de chapeau à l'engagement des élèves à distance, à leur débrouillardise ainsi qu'à leurs gros efforts pour faire face aux changements avec l'horaire en alternance.
2. Coup de chapeau aux enseignantes et enseignants qui ont dû faire face à de gros défis. Ils ont dû faire beaucoup d'adaptations pour mettre en place l'enseignement à distance.
3. Coup de chapeau à Julien Caron. Mme Nadeau revient sur les activités du 22 décembre qui étaient différentes certes, mais combien intéressantes et qui a eu un bon taux de participation.



## 11. Rapport du conseil des élèves

Mme Aurélie Poitras présente la programmation prévue des journées thématiques à l'école avant le congé des fêtes.

M. Louis Thériault présente un concours qui pourrait être offert aux élèves en cas de reconfinement et que l'enseignement à distance deviendrait obligatoire en tout temps. Ce concours vise à récompenser l'assiduité aux cours à distance. Afin d'augmenter le taux d'implication et de motivation des élèves, le tirage d'un casque d'écoute d'une valeur d'environ 50\$ serait réalisé parmi ceux qui auront un taux de présence de 100% à leurs cours. Pour participer, les élèves devront prendre une photo de leur poste de travail à la maison et l'envoyer au technicien en loisir de l'école. Cependant, seuls les élèves ayant aucune absence seront éligibles au tirage. L'achat du casque d'écoute serait effectué par la « Vie scolaire ».

## 12. Rapport du représentant au comité de parents

Lors de la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre dernier, Mme Karine Desrosiers était absente, il n'y a donc pas de rapport.

## 13. Correspondances

Aucune correspondance

## 14. Sujets divers

### 14.1 Contexte Covid-19 et évolution de la situation

Les élèves s'adaptent bien étant malgré le contexte actuel. Jusqu'au 8 février, les cours se donneront en alternance à l'école et à la maison. Après différentes discussions, nous croyons qu'il serait avantageux d'offrir la possibilité aux élèves qui éprouvent, entre autres, des difficultés sur le plan académique, qui manquent de motivation ou qui ont des problèmes d'organisation, de suivre les cours en ligne à partir de l'école. Certains élèves seront rencontrés cette semaine pour leur proposer cette solution. C'est la meilleure solution retenue pour l'instant.

### 14.2 Test des points d'eau à l'école

L'évaluation du plomb à tous les points d'eau, tel que demandé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, a été effectuée à l'école. Les résultats obtenus démontrent que certaines buvettes ont une concentration de plomb supérieure à la nouvelle norme de Santé Canada, norme maintenant adoptée par le gouvernement du Québec.

Dans le but d'assurer la sécurité des élèves et du personnel de l'école, nous avons immédiatement condamné les points d'eau qui dépassent le taux acceptable de plomb et avons pris les mesures nécessaires pour résoudre la situation rapidement, en conformité avec la procédure qui nous a été transmise. Il y aura changement de la robinetterie à certains endroits, travaux qui sont déjà en cours d'exécution.



### 14.3 Rencontre de parents

Le 5 février sera remis le 1<sup>er</sup> bulletin des élèves et la rencontre des parents est prévue le 22 avril prochain. Il a été soulevé que la rencontre des parents est loin après la remise des bulletins. Une possibilité de revoir la date pour devancer au début avril a été proposée. La rencontre du mois de novembre avait lieu en mode virtuel et celle du mois d'avril sera peut-être en présentiel, selon l'évolution de la situation. Entre-temps, des communications se feront pour les élèves avec des besoins particuliers et pour ceux ayant plus de problématiques.

### 14.4 Sorties scolaires

S'il y a de l'ouverture pour des sorties scolaires ou un enjeu important, il y aura une rencontre du conseil d'établissement extraordinaire en ligne ou par courriel.

15. **Date de la prochaine rencontre : Le lundi 12 avril 2021, à 18 h 30.**

16. **Levée de la séance**

M. Éric St-Pierre **propose, appuyé** par Mme Sophie Rioux, que la séance soit levée à 19h57.

**Résolu** à l'unanimité

**Adopté.**

**4-CE-2021-01-25**

Présidente,

Directrice,

---

Magalie Caron

---

Lucie Nadeau

